

L'association des officiers mariniers en retraite de Saint-Pabu toujours mobilisée pour les dossiers amiante



Sur la scène, de gauche à droite, les membres du bureau de l'association : Jean-Noël Provost, secrétaire ; Pierre Lacot, président ; et Olivier Prud'homme, trésorier.

Le dimanche 2 février 2025, l'association des officiers mariniers en retraite de Saint-Pabu s'est réunie à la salle Roz Avel pour son assemblée générale, sous la présidence de Pierre Lacot. Les membres du bureau étaient présents, ainsi que Monique Gordet, conseillère déléguée aux associations, et une trentaine d'adhérents.

L'association compte actuellement 37 membres, soit [une légère diminution des effectifs \(ils étaient 38 l'an dernier\)](#) : 26 retraités, dix veuves et un actif. En hommage aux camarades disparus, une minute de silence a été observée.

Les questions concernant le pouvoir d'achat des retraités militaires et les maladies professionnelles ont été abordées.

Le président, Pierre Lacot, a ensuite exposé les actions menées par le bureau de l'Association du Nord-Finistère des officiers mariniers (AOMR29N) à Brest. « Les adhérents sont encouragés à se rapprocher du bureau de Brest pour obtenir des renseignements sur la constitution des dossiers amiante », précise-t-il. Il a également présenté un résumé de la conférence des présidents 2024 de l'Association des officiers mariniers (AOM).